



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Comité de déontologie

Le Comité de déontologie

à

**Monsieur Luc Frieden
Premier ministre**

et

**Monsieur Marc Spautz
Ministre du Travail**

Objet : Avis du Comité de déontologie relatif à la liste soumise au Comité de déontologie par Monsieur Marc Spautz en date du 9 décembre 2025.

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Ministre,

Vu l'article 7 du règlement interne du Gouvernement.

Vu la liste établie par Monsieur le Ministre en application de l'article 2 du Code de déontologie des membres du Gouvernement qui est entrée au secrétariat du Comité de déontologie en date du 9 décembre 2025.

En application du Code de déontologie, il appartient au Comité de déontologie d'émettre un avis au sujet d'éventuels conflits d'intérêts pouvant résulter des renseignements figurant sur la liste dont question ci-dessus et les missions confiées au ministre.

Un conflit d'intérêts au sens du susdit Code existe lorsqu'un membre du Gouvernement a un intérêt personnel qui pourrait influencer ou influence l'exercice impartial et objectif de ses fonctions.

Monsieur Marc Spautz est appelé à exercer les fonctions de Ministre du Travail. Les missions ainsi confiées à Monsieur Marc Spautz sont définies dans le règlement interne du Gouvernement.

Les renseignements énoncés par Monsieur le Ministre sur la liste soumise au Comité de déontologie et dont celui-ci a pris acte, ne comprennent aucun élément apparent et tangible d'un conflit d'intérêts au sens de l'article 4, paragraphe 1^{er} du Code de déontologie des membres du Gouvernement.

Adresse postale :
Comité de déontologie
p/a Ministère d'État
L-2910 Luxembourg

Contact :
(+352) 2478-2160
sec.comitedeontologie@me.etat.lu

Le Comité de déontologie relève toutefois qu'au vu de la multiplicité et de la diversité des décisions et interventions d'un ministre au cours de son mandat, tout membre du Gouvernement qui constate qu'il s'expose à un conflit d'intérêts est tenu, conformément au paragraphe 2 du susdit article, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour y remédier.

Le Comité de déontologie

Adresse postale :
Comité de déontologie
p/a Ministère d'État
L-2910 Luxembourg

Contact :
(+352) 2478-2160
sec.comitedeontologie@me.etat.lu